

Rendez-vous
Plaisirs
maraîchers
2025



Prix de
RECONNAISSANCE
décerné à
Mme Marie-Claude Bibeau

Prix **MÉLIOR**
décerné à
Mme Isabelle Huot



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Mangez
Québec
Fruits & légumes d'ici !

JUIN 2025
VOLUME 13
NUMÉRO 2

Primeurs Maraîchères

LE REPÈRE DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC

Des changements à l'horizon pour l'assurance récolte



Il y a près de deux ans, dans le contexte des fortes pluies de l'été 2023, l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) a constaté que la protection d'assurance récolte maraîchère n'était pas en mesure de compenser adéquatement les pertes des producteurs. Premièrement, seulement environ 56 % des superficies en production maraîchère étaient assurées. Deuxièmement, les producteurs assurés n'ont récupéré qu'une faible part de la valeur de leurs cultures. En 2024, Forest Lavoie Conseil (FLC) a reçu le mandat d'effectuer un diagnostic sur la protection d'assurance récolte maraîchère et d'émettre des recommandations. La Financière agricole du Québec (FADQ) a depuis planché sur une série de mesures visant à terme, à rendre la protection plus attrayante et plus utile pour les membres

de l'APMQ. Si certaines mesures sont déjà en vigueur, d'autres ne le seront qu'une fois le nouveau système informatique implanté, soit après 2026.

Des mesures déjà en place

Depuis la saison 2024, les producteurs peuvent demander un seuil d'abandon adapté à leur entreprise. Rappelons que les producteurs doivent atteindre un rendement sous le seuil d'abandon pour que l'assurance récolte soit déclenchée. Dans le cadre de l'étude menée par FLC, les producteurs consultés ont fait valoir qu'avec un seuil d'abandon fixe, les producteurs avec de meilleurs rendements étaient défavorisés, car ils devaient perdre une plus grande proportion de leur production pour satisfaire aux critères d'éligibilité. Les assurés peuvent maintenant faire ajuster le seuil d'abandon de leur entreprise en fournissant à la FADQ les rendements

réels. Nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller de la FADQ si vous souhaitez vous prévaloir de cette option, qui peut permettre un déclenchement de l'assurance avec des pertes plus faibles.

Autre nouveauté en 2025, l'assurance récolte est élargie de façon permanente pour les pertes en entreposage. Si vous soupçonnez ou craignez des pertes en entrepôt, vous devez déposer un avis de dommage auprès de la FADQ avant la récolte. L'assurance récolte couvrira les pertes jusqu'au 31 décembre de l'année de la récolte, pour autant qu'elles ne soient pas attribuables à un mauvais entreposage.

Comprendre la clause catastrophe

En 2025, la FADQ a annoncé l'ajout d'une clause catastrophe pour les cultures couvertes par le Plan A – multirisque. Cette clause, qui est automatiquement ajoutée pour toutes les cultures assurées

- Les États-Unis reconnaissent l'unicité du secteur horticole. Pourquoi pas le Canada et le Québec ?
- Note au nouveau premier ministre du Canada
- Des légumes qui voyagent vers le sud
- La campagne Mangez Québec, « ce sera vraiment bon ! »
- Mécaniser ou non la production d'ail ?
- Vers une intelligence d'affaires renforcée pour les producteurs maraîchers du Québec
- Vers une recherche maraîchère collaborative
- Un Rendez-vous encore immanquable
- Et plus encore

Primeurs
Maraîchères
LE REPÈRE DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC

Association des
producteurs maraîchers
du Québec

POUR NOUS JOINDRE :

9244, boul. Pie-IX,
Montréal (Québec) H1Z 4H7
T : 514 387-8319
Téléc. : 514 387-1406
apmq@apmquebec.com
www.apmquebec.com

La revue *Primeurs maraîchères* est publiée en mars, mai, octobre et décembre à 1 000 copies par l'APMQ.
Contrat Poste Publication 40032469

au Plan A, consiste simplement en une participation financière plus importante des gouvernements dans les coûts de l'assurance récolte. Pour des années de pertes catastrophiques, une portion des coûts sera uniquement payée par les gouvernements, et non par les primes défrayées par les producteurs. Vous ne verrez aucun changement dans le fonctionnement de votre assurance récolte. Toutefois, sans la clause catastrophe, le coût de votre assurance récolte serait de 5 % à 10 % plus élevé.

Éventuellement, la FADQ prévoit également mettre en place une nouvelle protection qui ne couvrirait que les pertes exceptionnelles. Le paiement d'indemnités serait donc rare, mais la protection serait à très faible coût. Pour les producteurs ayant une forte tolérance au risque, cette option pourrait s'avérer intéressante en fournissant une protection minimale.

On prévoit également bonifier le plan grêle pour que, en cas de pertes catastrophiques, les indemnités soient couvertes pour toutes les causes de dommage. Ainsi, lorsque les pertes

sont très élevées, on peut envisager de recevoir une indemnisation pour des raisons autres que la grêle. La protection grêle deviendrait en quelque sorte une protection multirisque pour les cas de pertes extrêmes.

D'autres mesures porteuses, mais quand?

En vue de la refonte du programme d'assurance récolte, la FADQ envisage d'apporter certains changements qui affecteront l'ensemble des couvertures. La FADQ s'efforce notamment de créer une protection qui couvrirait toutes les cultures actuellement non assurées, telles que l'ail, les fines herbes et les cerises de terre. Les modalités précises de cette offre restent à finaliser. De plus, la FADQ souhaite offrir une protection pour les cultures en serre, une demande récurrente du secteur.

Parmi les autres modifications prévues, la FADQ souhaite ajouter de nouveaux risques à son plan A – multirisques, prenant en compte les changements climatiques. Par exemple, les dommages causés par les feux de forêt ne sont présentement pas couverts.

Au niveau de la tarification, un nouveau rabais « bonnes pratiques » est envisagé. Ce rabais permettrait de réduire la prime si certaines pratiques réduisant le risque sont adoptées. Dès 2026, la FADQ lancera un projet-pilote offrant un rabais aux producteurs avec un certain pourcentage de leurs superficies en cultures de couverture.

La FADQ regarde aussi la possibilité d'assurer distinctement les sites de production non contigus, c'est-à-dire exposés à des conditions climatiques et à des risques différents.

Enfin, la FADQ souhaite simplifier ses protections en proposant uniquement l'option de prix unitaire de 100 %. Les autres options de garantie seront également réduites. L'APMQ est consciente que ce changement pourrait réduire la personnalisation des protections offertes et a fait valoir ce point.

Toutes ces mesures ne sont pas encore confirmées et ne pourront être en vigueur qu'une fois le nouveau système informatique implanté, soit à partir de 2027.

Des incertitudes sur certains éléments

La FADQ ne prévoit pas de révision majeure du principe de perte normale, qui est pourtant une source d'irritation majeure chez les producteurs maraîchers. D'un point de vue actuariel, le maintien de la perte normale, voire son accroissement, serait nécessaire. La façon de calculer cette perte fait toutefois l'objet d'une révision, avec l'objectif que les pertes catastrophiques pèsent moins lourd dans l'établissement de la perte normale.

D'ici les prochains mois et années, l'APMQ suivra de près l'évolution des modifications à l'assurance récolte. Nos interventions visent à ce que les changements s'alignent le plus possible sur les demandes des producteurs maraîchers et que les paramètres du programme prennent en compte la réalité de nos membres. Nous souhaitons également que les améliorations au programme soient effectuées aussi rapidement que possible. Si vous avez des questions ou des commentaires en lien avec l'assurance récolte, notre équipe est disponible pour en discuter avec vous.

Note au nouveau premier ministre du Canada

Patrice Léger Bourgoïn

Directeur général, APMQ

Au nom de tous les producteurs maraîchers du Québec, nous aimerais vous féliciter pour votre élection et vous transmettre nos meilleurs vœux de succès.

Votre réputation d'économiste est bien connue et votre parcours professionnel vous apporte une énorme crédibilité. Nous comptons sur cette dernière pour appuyer votre ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Nous nous permettons quelques suggestions à joindre à sa lettre de mandat.

La réforme des programmes de gestion de risque

Le secteur horticole canadien a fait un excellent boulot pour se concerter et pour proposer une approche commune au nouveau gouvernement. Voilà une occasion unique de marquer le pas avec une réalisation majeure en début de mandat. La suite des programmes Agri doit être révisée pour prendre en compte l'évolution de l'environnement d'affaires actuel.

Priorités

Agri-stabilité : À court terme, le déclenchement de l'aide financière doit être ramené à 15 % de baisse de marge par rapport à la marge de référence. Sur le plus long terme, une révision complète

du programme est souhaitable, incluant entre autres une révision des dépenses admissibles et le retrait des années catastrophiques du calcul de la marge de référence.

Agri-relace : Révision de l'initiative pour diminuer les délais d'intervention et garantir une aide adéquate pour les producteurs confrontés à une situation extrême.

Agri-investissement : Augmenter la contribution gouvernementale à 2 % des ventes nettes ajustées.

Programme de paiements anticipés : Majorer la limite maximale de prêts sans intérêt du programme à 350 000 \$ par an.

Protection des cultures

Pour faire face aux enjeux climatiques et maintenir la compétitivité face aux pays concurrents, il est essentiel pour les producteurs maraîchers et horticoles d'avoir accès à des outils de protection des cultures efficaces. Vous devez vous pencher sur les aspects suivants :

Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire : Cette organisation ne comprend pas les réalités du secteur horticole. Elle est complètement déconnectée de la réalité. Vous devez rapidement revoir le traitement des demandes d'homologation et de réévaluation des produits phytosanitaires pour gagner en efficacité, tout en prenant en compte les effets sur la santé et sur l'environnement, et accélérer le traitement des demandes pour les produits à faible risque. Vous devez être intraitable sur l'indépendance scientifique. Ce-

pendant, la transparence doit devenir une valeur fondamentale au sein de l'agence.

Priorités

Centre de lutte antiparasitaire : Accroître le budget à long terme pour que davantage de projets puissent être menés à terme.

Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) : Inciter AAC à jouer un rôle de coordination et d'analyse pour identifier des alternatives et partager les connaissances avec les autres ministères.

Environnement d'affaires

Les produits horticoles importés ne sont pas soumis à la même réglementation et aux mêmes règles que les produits locaux, ce qui constitue une forme de concurrence déloyale et entrave la compétitivité des producteurs canadiens. Il est crucial de maintenir un environnement d'affaires propice à la compétitivité des entreprises maraîchères et horticoles, par exemple en réduisant le fardeau administratif des producteurs et en maintenant l'accès aux travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole.

Priorités

Agence canadienne d'inspection des aliments : Renforcer la surveillance sanitaire et la détection de résidus de pesticides dans les produits importés.

Immigration, réfugiés et citoyenneté : Garantir l'arrivée, en nombre suffisant, de travailleurs étrangers temporaires pour le secteur agricole.



Recherche

Les changements climatiques et l'environnement commercial amènent des défis croissants en lien avec la rentabilité des entreprises horticoles et maraîchères et pour l'adoption de pratiques agroenvironnementales. Les besoins en recherche n'ont jamais été aussi criants.

Priorités

Agriculture et Agroalimentaire Canada : Rétablir le financement gouvernemental des projets de recherche de la Grappe agroscientifique pour l'horticulture à 75 % pour l'ensemble des projets et assurer le renouvellement des effectifs des centres de recherche d'AAC lors du départ à la retraite des chercheurs et des employés.

ÉDITORIAL



Catherine
Lefebvre

Présidente de l'APMQ

Cet été, les producteurs de cultures de spécialité (horticulture, érable, miel) américains recevront un beau cadeau, soit une aide financière pour la mise en marché de leurs produits. Le *Marketing Assistance for Specialty Crop (MASC)* est doté d'un budget révisé à la hausse de 2,65 milliards de dollars. Les producteurs reçoivent un montant ajusté en fonction de leurs ventes, qu'ils peuvent dépenser comme bon leur semble. Pas de pièce justificative à fournir pour avoir sa part du gâteau, il suffit de s'inscrire.

Comment notre voisin du Sud peut-il justifier ce programme colossal? Le United States Department of Agriculture (USDA) fait valoir la périssabilité des fruits et légumes, les équipements de manutention et de transport spécialisés, les frais d'emballage et les coûts de la main-d'œuvre, qui pèsent lourd et qui continuent à s'accroître avec l'augmentation des

Les États-Unis reconnaissent l'unicité du secteur horticole. Pourquoi pas le Canada et le Québec?

salaires. Les coûts élevés combinés aux ventes à la baisse ont entraîné une baisse des revenus, surtout chez les plus petits joueurs. Les secteurs horticoles américain et canadien se ressemblent étrangement, non?

Le USDA mentionne parmi les raisons justifiant l'adoption des fonds que, pour les petites entreprises américaines, les revenus nets agricoles étaient négatifs trois années sur cinq de 2018 à 2023. Selon les dernières données de Statistique Canada, la situation est très semblable au Québec. Pour les entreprises avec des revenus de moins de 50 000\$ par année, le bénéfice net annuel a diminué pendant cinq années consécutives.

Et ce n'est pas tout. Le USDA met de l'avant l'importance économique de l'horticulture dans plusieurs États, notamment la Californie, la Floride et le New Jersey. *Les cultures de spécialité forment la colonne vertébrale du secteur agricole dans ces états, et le maintien de la viabilité des producteurs est important pour l'économie*

de ces États. Qu'en est-il du Québec?

Dernier argument, la consommation de fruits et légumes améliore la santé des Américains. Soutenir les producteurs horticoles et leurs marchés, c'est réduire les risques de maladies cardiovasculaires, de crises cardiaques, de certains types de cancer, de problèmes de vision et digestifs. Oui, les producteurs de fruits et légumes américains ont un impact positif sur la santé de toute la population. Produire plus de légumes, c'est faire manger plus de légumes. Avez-vous récemment entendu un tel argument de la part de nos gouvernements?

Mêmes enjeux. Même importance économique. Mêmes effets de la consommation de fruits et légumes de la santé. Aux États-Unis, tout ceci justifie une aide spécifique, et non négligeable pour les producteurs. Pourquoi pas chez nous? Alors que la concurrence avec nos voisins devient de plus en plus féroce et que la menace tarifaire plane toujours, nos gouvernements ne sont pas prêts à nous fournir la même aide, ce qui nous nuit. À quand un soutien qui sera réellement adapté aux besoins du secteur horticole?

Christine Bergeron, agr.
Conseillère en solutions agronomiques – Fruits et légumes
Cellulaire : (819) 238-9341

Pour en savoir plus, visitez cropscience.bayer.ca

Conception, fabrication, installation et maintenance de systèmes de réfrigération



Efficacité énergétique

Solutions de qualité industrielle sur-mesure

Réfrigérant naturel Pompes à chaleur

Experts spécialisés en CO₂

Récupération de chaleur

Ingénierie à l'interne

Contrôle de la température

Informations : sales@zero-c.com
1-855-789-0456 | zero-c.com



Catherine Lessard, agr. M. Sc.

Directrice générale adjointe, APMQ

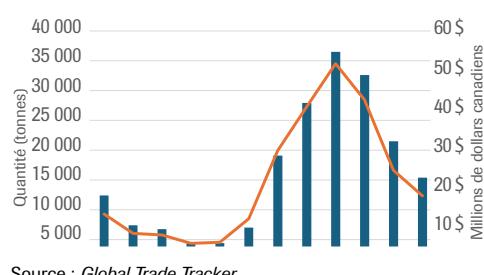
La saga des tarifs imposés par les États-Unis sur les exportations canadiennes plus tôt ce mois-ci ainsi que la menace de leur éventuel retour a laissé des traces sur le secteur maraîcher québécois. Plusieurs producteurs se sont demandé comment s'adapter à un contexte si incertain. Ce qui demeure cependant une certitude, c'est que nous exportons une large part de notre production vers nos voisins du Sud, et qu'on ne pourra pas remplacer ce marché à court terme. Nous vous proposons notre analyse des données statistiques sur nos exportations.

En moyenne, de 2021 à 2024, la valeur annuelle des exportations de légumes frais de champs du Québec vers les États-Unis avait une valeur de 266 M\$, avec près de 200 tonnes de légumes exportés.

Des légumes qui voyagent vers le Sud

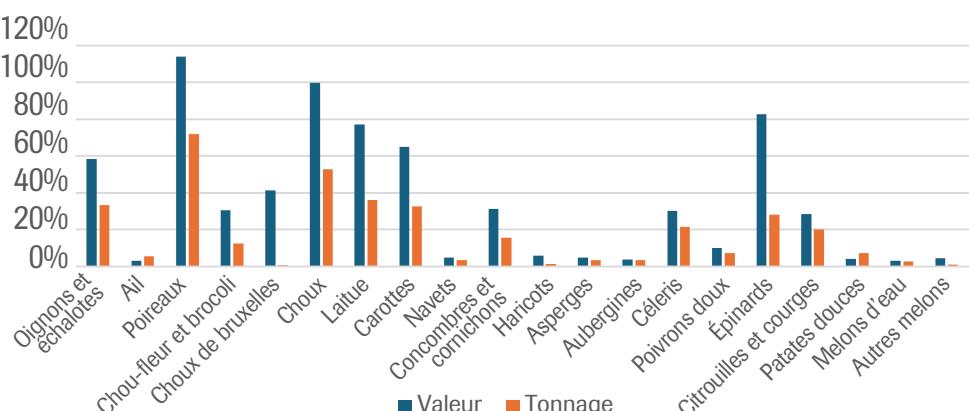
Ceci correspond à plus de 40 % de la production en valeur. Ce pourcentage varie bien sûr d'une année à l'autre, en fonction des volumes produits et de la demande sur les marchés locaux et américains. Sans surprise, c'est pendant la période de production, soit de juillet à novembre, que les légumes sont majoritairement exportés, avec 71 % des exportations annuelles. La figure 1 illustre les variations des exportations d'un mois à l'autre.

Figures 1 . Exportations mensuelles moyennes de légumes (2021 à 2024)



Nous exportons principalement des oignons, des choux, des carottes et de la laitue, qui sont d'ailleurs les principales cultures produites au Québec. Pour certains légumes, comme les poireaux, les choux, la laitue, la carotte et les épinards,

Figure 2. Proportion moyenne de la production québécoise exportée aux États-Unis par légume (2021-2024)



Source : Global Trade Tracker et Statistique Canada

une grande partie de la production totale de la province est exportée chez nos voisins du Sud, comme l'illustre la figure 2.

La différence entre les proportions exportées en valeur et en tonnage indique que le marché d'exportation a été plus lucratif que le marché canadien pour la plupart des légumes entre 2021 et 2024.

Au cours des quatre dernières années, la valeur des exportations québécoises de légumes de champs est à la hausse. Nous ne pouvons qu'espérer que cette tendance se poursuive en 2025, malgré le climat politique actuel.

RÉFRIGÉRATION AMESSE

- CHAMBRE FROIDE
- PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS
- PRÉREFROIDISSEURS
- REFROIDISSEMENT VACUUM

VENTE SERVICE 7 JOURS

17, rue Péladeau
Beauharnois (Québec) J6N 3J2
1 800 294-3125
Tél. : 450 225-3682 • Téléc. : 450 225-3628

refrigerationamesse@refamesse.ca
refrigerationamesse.com

Une question de qualité !

Chef de file en importation et distribution depuis 1918.
CourchesneLarose.com

On achète au Québec d'abord

Nous sommes fiers de supporter les maraîchers d'ici.

Sébastien Éthier et Laurence Laporte, vos experts maraîchers.

1-866-7NOVAGO

À votre satisfaction depuis plus de 65 ans !

Produits, contenants et emballages pour fruits & légumes



TOUS UNIS CONTRE LA MALADIE.

Profitez d'une formidable polyvalence dans diverses cultures, avec des produits chimiques traditionnels ou en production biologique.

Serifel^{MD} est un fongicide biologique très efficace dans un large éventail de cultures. Outre sa commodité en production biologique, il peut aussi servir de complément aux solutions à base de produits chimiques. Parce qu'il combine plusieurs modes d'action, Serifel forme un véritable bouclier contre les maladies. Il protège vos cultures sans nécessiter aucun délai d'attente avant la récolte – un atout que vous apprécierez à l'approche de la récolte. Apprenez-en plus sur agsolutions.ca/horticoles ou suivez-nous sur twitter @BASFAgSolutions.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions et SERIFEL sont des marques déposées de BASF; toutes ces marques sont utilisées sous licence par BASF Canada Inc. © 2024 BASF Canada Inc.

Serifel^{MD}
Fongicide

BASF
We create chemistry



**Julien
Levac Joubert**

Gestionnaire des communications et relations publiques, APMQ

La campagne Mangez Québec, « ce sera vraiment bon ! »

Cette année encore, l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) appuiera les ventes de ses membres avec la campagne générique « Mangez Québec ». En collaborant de nouveau avec Aliments du Québec, elle souhaite inciter les consommateurs à privilégier les fruits et légumes du Québec. Elle mettra en évidence les avantages et les impacts positifs de consommer des produits locaux en toute saison et plus particulièrement en période de grande disponibilité. Pour 2025, le slogan de la campagne incarnera une vérité absolue sur nos produits : « Mangez Québec, c'est vraiment bon ». C'est simple, c'est vrai et c'est ancré dans notre vocabulaire quotidien. La campagne sera orchestrée par l'agence Canidé, qui est également derrière le succès de la campagne 2024.

Médias traditionnels et médias sociaux

En plus de nos plateformes sociales et de publicités numériques, nous ajouterons la radio comme médium de communication pour y diffuser nos messages publicitaires. Ce média traditionnel s'avère toujours très efficace pour rejoindre un large public, surtout en périphérie des grands centres.

Sur le Web, les campagnes continueront d'être ciblées, efficaces et adaptées à notre réalité. En raison du succès retentissant des vidéos « Tests de goût » de 2024, où les consommateurs choisissaient sans hésiter les fruits et légumes du Québec face aux produits importés, nous répétons l'expérience cette année !

De nouvelles capsules vidéo sous forme de « vox pop » seront ainsi tournées dans des lieux publics pour faire rayonner la fraîcheur et le bon goût des produits de

saison. À cela s'ajouteront des recettes, des portraits de producteurs et du contenu prêt à être partagé.

Marketing d'influence

Les Québécois sont friands de bonne bouffe. Alors, parler bouffe, ça marche. Et quand ce sont des visages connus qui s'en chargent, ça marche encore plus. C'est pourquoi on a choisi des influenceurs bien établis – suivis pour leurs recettes, leurs conseils et leur amour des bons produits – pour parler des arrivages frais du Québec. Ils mettront en vedette nos légumes dans du contenu savoureux et inspirant, mais aussi surprenant : des trucs oubliés pour les apprêter, ou les conserver, remis au goût du jour. Un clin d'œil aux savoir-faire de nos grands-parents... version 2025 !

Appel à la participation des producteurs

Le contenu de la campagne 2025 mettra



**Mangez
Québec**
Fruits & légumes d'ici!



en lumière le travail des producteurs tout au long de la saison en faisant rayonner les humains derrière les produits et la provenance de ces derniers. Se basant sur les apprentissages des campagnes passées, la campagne Mangez Québec 2025 s'annonce prometteuse et savoureuse. Nous encourageons les membres de l'APMQ à contribuer à son succès en diffusant les contenus promus sur les différentes plateformes de médias sociaux. Ils peuvent aussi se porter volontaires pour offrir aux consommateurs des portraits de producteurs, des contenus toujours très appréciés par notre clientèle cible ! N'hésitez pas à contacter votre association pour vous porter volontaire !

Notre spécialité
**la
fertigation !**

- Une gamme complète d'engrais solubles novateurs
- Des engrais de sources réputées
- Un soutien technique tout au long de la saison

Tout pour votre réussite

Contrôlez avec précision ce que vous apportez à votre culture à chaque jour.

Issus des plus récentes connaissances, nos programmes de fertigation permettent de fournir aux plantes ce dont elles ont besoin, quand elles en ont besoin. Cela se traduit par un rendement optimal et une récolte de qualité.

Demandez votre programme de fertigation personnalisé, NutriSelect®

PlantProducts.com

6 JUIN 2025 • PRIMEURS MARAÎCHERS

Mécaniser ou non la production d'ail?

Claudia Caouette, agr., B. Sc. Agroéconomie, chargée de projets aux Références économiques, CRAAQ

La production d'ail est complémentaire à plusieurs autres productions horticoles. C'est pourquoi la plupart des entreprises, qui cultivent ce bulbe, ou qui songent à le faire, possèdent déjà de la machinerie pour préparer leurs sols et réaliser la gestion phytosanitaire de leurs champs. Certaines d'entre elles s'interrogent toutefois concernant la machinerie et les équipements associés précisément à la culture de l'ail : est-il rentable d'investir dans ces solutions ou vaut-il mieux effectuer le travail manuellement?

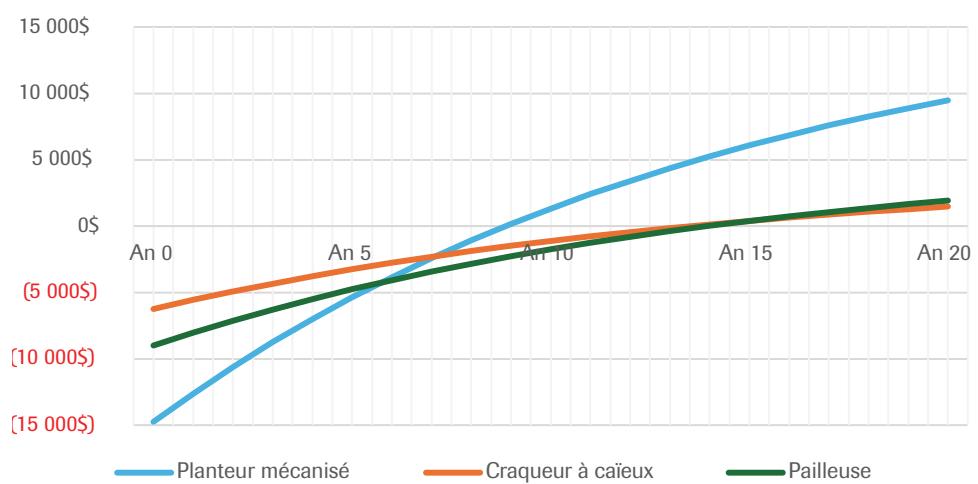
La plantation manuelle de l'ail prend entre 350 et 500 heures à l'hectare, tandis que la plantation au moyen d'un planteur mécanique et d'une pailleuse nécessite entre 200 et 300 heures, en incluant l'égrenage des caïeux à l'aide d'un craqueur. La mécanisation entraîne donc un gain d'efficacité, mais celui-ci varie d'une machine à l'autre. Par exemple, le planteur mécanique et la pailleuse permettent de travailler presque deux fois plus vite, tandis que le craqueur fait l'égrenage une fois et demie

plus rapidement. Cependant, le coût d'investissement pour ces trois machines est non négligeable, soit de 25 000 à 35 000 \$, le planteur mécanique comptant pour la moitié de ce coût, selon sa taille.

Le calcul de la valeur actuelle nette (VAN) permet d'évaluer la rentabilité d'un tel projet d'investissement. Dans une version simplifiée de ce calcul, en additionnant les flux monétaires, c'est-à-dire la différence entre le coût d'utilisation de ces machines et l'économie du coût de la main-d'œuvre, on peut constater que l'achat se rembourse de lui-même après un certain temps. Pour le planteur d'ail, ce remboursement complet a lieu 8 ans après l'achat. Pour la pailleuse et le craqueur de caïeux, il faut compter 13 ans (Graphique 1).

La récolte de l'ail, tout comme sa plantation, nécessite une main-d'œuvre importante. Par ailleurs, si elle nécessite plus de dix jours, les pertes au champ augmentent considérablement. Selon ADJM Agri-Distribution, certaines récolteuses qu'on installe sur un tracteur permettent de récolter et d'équeuter jusqu'à un hectare d'ail par jour plutôt que 0,1. Cela dit, ce gain d'efficacité est variable d'une entreprise à l'autre.

Graphique 1. Valeur actuelle nette (VAN) d'un projet d'achat de machinerie et d'équipements pour la plantation d'ail



Note : le calcul n'inclut pas le coût de renonciation du capital et l'intérêt sur l'emprunt.

Source : adapté de l'AGDEX 258/821c, « Ail, opérations semi-mécanisées », Budget à l'hectare, 2023 et de l'AGDEX 258/821, « Ail, petite surface », Budget d'exploitation, 2023.

Selon le budget des Références économiques, la récolteuse peut prendre plusieurs années avant de devenir rentable, allant même jusqu'à 18 ans. Reste que son achat se justifie pour les travaux de récolte sur de grandes superficies, mais aussi en raison du confort qu'elle procure aux travailleurs.

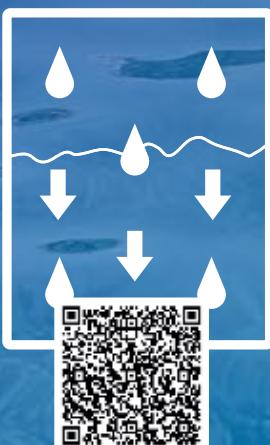
Ainsi, la machinerie et les équipements spécialisés pour la production d'ail consti-

tuent certainement des investissements à considérer lorsqu'on prévoit cultiver de l'ail pendant plusieurs années et sur de vastes superficies. Pour une courte période ou de moindres surfaces, mieux vaut continuer avec la bonne vieille méthode du laboureur manuel.

Pour bien comprendre vos budgets : www.craaq.qc.ca.

EN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CONNAISSEZ-VOUS NOS OUVRAGES DE RÉFÉRENCE POUR OPTIMISER L'EAU DE VOS CHAMPS ?

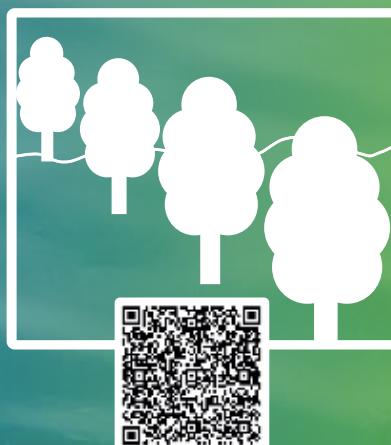
DRAINAGE



IRRIGATION



AGROFORESTERIE



Et plusieurs autres ⇒ craaq.qc.ca





**Ysaline
Tassel**

Chargée de projet, APMQ

Le secteur maraîcher du Québec vise à agréger des données en un seul endroit pratique, la plateforme « Vendre Futé », permettant ainsi aux membres de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) d'avoir accès rapidement et simplement à diverses ressources. Analyser les fluctuations du marché et consulter l'historique des données s'avère essentiel afin de prendre des décisions judicieuses. La filière maraîchère prévoit des projets pour améliorer l'intelligence d'affaires par une plus grande transparence entre les producteurs et les acteurs de la filière, aidant ainsi les producteurs à prendre de meilleures décisions et à se démarquer.

En 2020, l'APMQ a développé un outil pour transmettre les informations sur les prix et les quantités, intégrant les données du *United States Department of Agriculture (USDA)*. Depuis quelques semaines, les producteurs maraîchers bénéficient d'une meilleure visibilité sur les tendances du marché, ce qui leur permet de prendre des décisions stratégiques et d'optimiser leur productivité.

Visualisation des données de prix du marché américain et local en temps réel

La nouvelle plateforme interactive « Vendre Futé » permet désormais aux utilisateurs de visualiser les données de prix du marché américain. Grâce à des rapports personnalisables, les utilisateurs peuvent créer des rapports en ligne adaptés à leurs besoins spécifiques. Cet outil de veille des prix permet de suivre les fluctuations du marché en temps réel, offrant ainsi une aide à la décision évolutive. Avec cette fonctionnalité innovante, il est maintenant possible de prendre rapidement des mesures efficaces fondées sur des données précises et à jour.

Les données sur les prix de la Place des Producteurs (PDP) sont également intégrées à la plateforme, ce qui permet de suivre les tendances tant américaines que locales. Bien que les prix de la PDP ne reflètent pas l'ensemble des transactions et des marchés, ils fournissent une vue d'ensemble des principales tendances. Cet outil est particulièrement apprécié des producteurs éloignés des marchés, qui recherchent une référence de prix fiable. Grâce à cette intégration, les producteurs peuvent mieux comprendre les fluctuations

Vers une intelligence d'affaires renforcée pour les producteurs maraîchers du Québec

du marché et adapter leurs stratégies en conséquence.

En outre, la plateforme « Vendre Futé » est conçue pour évoluer en fonction des besoins des utilisateurs. Elle est ouverte aux commentaires et suggestions, ce qui permet une amélioration continue. Les producteurs peuvent ainsi bénéficier d'un outil toujours plus performant et adapté à leurs exigences.

Accès exclusif à la plateforme réservé aux membres de l'APMQ

La nouvelle plateforme interactive est exclusivement accessible aux membres de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ). Pour y accéder, les membres doivent simplement se connecter à leur compte sur le site Web de l'association.

Pour faciliter davantage l'utilisation de notre plateforme, nous avons développé

divers outils. Consultez notre Guide d'utilisation dans l'onglet « Publications » de notre site Web, et visionnez le tutoriel sur notre chaîne YouTube pour un accompagnement visuel pratique. Ces ressources sont conçues pour vous offrir une expérience fluide et agréable.

Exploration des prochaines étapes du développement de la plateforme

L'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) a récemment acquis des données de vente au détail pour tous les légumes commercialisés, offrant ainsi un aperçu clair des tendances de vente. Ces informations seront bientôt accessibles aux membres, constituant une ressource précieuse pour les producteurs. De plus, des cultures supplémentaires seront ajoutées au fur et à mesure que les producteurs adopteront la plateforme et exprimeront le souhait de la voir évoluer. Cette approche participative garantit que la plateforme reste pertinente et utile pour tous ses utilisateurs, permettant aux producteurs de mieux visualiser les dynamiques du marché et d'ajuster leurs stratégies en conséquence.

Le mot de la fin

La participation active des producteurs est essentielle au développement et à la pérennité de la plateforme « Vendre Futé ». Plus les membres l'utiliseront et partageront leurs commentaires, plus nous pourrons adapter l'outil à leurs besoins spécifiques et ajouter des cultures. Ensemble, nous avons l'opportunité de développer un outil encore plus performant et pertinent, qui permettra une meilleure compréhension des dynamiques du marché et l'optimisation des stratégies commerciales.

N'attendez plus! Explorez la plateforme et contribuez à son développement afin de maximiser votre efficacité et votre succès dans le secteur maraîcher.

Voici quelques extraits des rapports disponibles sur la plateforme.





**Ysaline
Tassel**

Chargée de projet, APMQ

En décembre 2023, la Régie a pris une décision favorable pour l'entrée en vigueur du règlement de contribution soumis par le Syndicat des producteurs maraîchers du Québec (SPMQ), permettant les premières contributions au Fonds dès octobre 2024. Grâce aux contributions des producteurs maraîchers, un appel à projets de 150 000 dollars a été lancé en novembre 2024. Cependant, malgré le dépôt de plusieurs projets, aucun n'a été retenu. La raison

Vers une recherche maraîchère collaborative

principale? Un manque d'implication des producteurs maraîchers dans les propositions soumises. Cette situation a mis en lumière la nécessité de recentrer les actions de recherche sur les véritables besoins des producteurs, de toutes les régies et de toutes les tailles.

Pour garantir la pertinence des projets futurs pour les maraîchers, la Chambre de coordination et de développement (CCD) a décidé d'organiser une journée de cocréation de projets de recherche. Cet événement, prévu le 29 mai 2025 au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe, vise à favoriser les échanges entre producteurs, conseillers techniques et chercheurs. L'objectif consiste à faire

émerger des idées de projets et à renforcer le réseautage entre les différents acteurs. En collaboration avec le Réseau québécois de recherche en agriculture durable (RQRAD), cette journée permettra aussi de présenter les résultats du sondage sur les priorités de recherche. Ces résultats permettront de réorienter les projets vers les thématiques prioritaires définies par les producteurs. Ces priorités serviront également de base au prochain appel à projets, qui comprendra des initiatives communes à plusieurs cultures, ainsi que des projets spécifiques à certaines cultures, comme l'oignon, la laitue, le chou, le brocoli, la carotte, ou encore la catégorie « autres légumes ». L'appel à projets sera lancé en octobre 2025 et se clôturera en décembre de la même année.

En parallèle de ces activités, nous avons soumis deux initiatives hors appel à projets pour évaluation. Après examen par les comités spécifiques et approbation du conseil d'administration de la CCD, ces initiatives ont obtenu un financement. Le premier projet concerne une étude sur l'oignon, qui vise à analyser l'impact de la gestion des thrips et de la fertilisation azotée sur l'incidence de diverses

pourritures bactériennes du bulbe dans l'oignon sec. Le second projet porte sur la culture d'asperges et se concentre sur la détermination du potentiel agronomique, économique et d'adaptation aux changements climatiques de nouveaux cultivars d'asperges sous les conditions agroclimatiques du Québec.

Enfin, pour ce qui est des enjeux réglementaires, la période de consultation sur le projet de modification du Règlement sur les contributions au SPMQ se termine en avril 2025. Par conséquent, le texte final sera soumis à un vote lors de l'assemblée générale annuelle de la SPMQ en novembre de cette année. Le vote est ouvert à tous les producteurs maraîchers du Québec.

La CCD poursuit activement ses efforts pour renforcer la collaboration sectorielle et garantir la pertinence des projets de recherche. Nous vous invitons à nous contacter si vous souhaitez joindre les comités d'évaluation des projets ou si vous avez des questions ou des commentaires.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site web à l'adresse suivante : www.fimccd.ca

LES DISTRIBUTEURS ESSEX CONTINENTAL INC.

Le Marché Pie-IX
9220, boulevard Pie-IX, Montréal (Québec) H1Z 4H7
Tél. : (514) 745-1222 • info@essexcontinental.com

Rendez-vous **Plaisirs** maraîchers 2025

**Prix de
RECONNAISSANCE**
décerné à
Mme Marie-Claude Bibeau
afin de souligner son
apport important pour
le développement
de notre secteur.

L'ancienne ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada et ancienne députée de Compton-Stanstead, Marie-Claude Bibeau, s'est vue décerner un prix reconnaissance. Cette distinction remise par l'APMQ vise à souligner le dévouement de Mme Bibeau au secteur maraîcher tout au long de sa carrière en politique fédérale.



Prix MÉLIOR
décerné à
Mme Isabelle Huot
pour son dévouement
et ses efforts à l'égard
de la commercialisation
et de la promotion des
fruits et légumes
du Québec.



La docteure en nutrition Isabelle Huot est récipiendaire du prix Mélior 2025. Mme Huot a été porte-parole de Mangez Québec, une campagne de l'APMQ visant à promouvoir les fruits et les légumes frais du Québec, pendant plus de 15 ans.



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

**Mangez
Québec**
Fruits & légumes d'ici!



Un Rendez-vous encore immanquable!

L'édition 2025 du Rendez-vous plaisirs maraîchers (RVPM) a encore cette année lancé le coup d'envoi de la saison horticole au Québec! Le RVPM s'est déroulé à la Plaza Rive-Sud à La Prairie et a rassemblé quelque 250 producteurs et partenaires de l'industrie.

La soirée, animée par le directeur général de l'APMQ, M. Patrice Léger-Bourgoin, fut l'occasion de rencontres et de reconnaissances. Les prix Mélior et Reconnaissance ont été remis respectivement à la docteure en nutrition Isabelle Huot et à l'ancienne ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Mme Marie-Claude Bibeau.

L'APMQ tient à remercier sincèrement ses commanditaires. Sans eux, la soirée n'aurait pas connu un tel succès. Leur soutien s'avère essentiel à la tenue d'événements de cette envergure. On se dit, « À l'année prochaine! ».



Merci à nos partenaires majeurs





Merci à nos partenaires collaborateurs

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DE LA DISTRIBUTION
DE FRUITS ET LÉGUMES
QUÉBEC PRODUCE MARKETING ASSOCIATION

 Fruits
LÉGUMES
QUÉBEC PRODUCE MARKETING ASSOCIATION

 fruits
CANADAWIDE


CARROUSEL
EMBALLAGE ET ÉQUIPEMENT

 Desjardins

GROUPE
PENTAGONE

 SIG-NATURE
L'HOMME & LA MACHINE

 **sobeys** INC.



**Isabel
Lefebvre, M.Sc.**

Directrice générale | Chercheure

Réduire les risques liés aux pesticides sans compromettre les rendements : des vitrines inspirantes pour la production maraîchère

Le CIEL (Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière), en partenariat des producteurs maraîchers et leurs conseillers, a mis en place en 2023 et 2024 sur quatre fermes québécoises des vitrines de régies à moindres risques pour la carotte et le chou pommé. Ce projet visait à démontrer que l'on peut réduire l'usage des pesticides et les risques pour la santé (IRS) et l'environnement (IRE), sans sacrifier les rendements. Des parcelles d'au moins un hectare ont été comparées avec la régie habituelle du producteur.

Pour le chou pommé d'été, l'utilisation de filets anti-insectes a permis une réduction de 75 à 83 % du nombre d'applications et des indices de risque. Pour le chou d'hiver, le remplacement des pesticides à risque élevé, comme la lambda-cyhalothrine (ex.: Matador®, Silencer®), a permis de réduire les applications de 20 à 38 %, tout en maintenant les rendements. La réduction ou le remplacement des fongicides par des

produits à plus faible risque n'a pas affecté la qualité post-entreposage. En revanche, les stratégies de désherbage alternatives aux herbicides, comme la trifluraline (ex.: Treflan, Rivan®), que les producteurs utilisent couramment avant la plantation, nécessitent encore des ajustements techniques avant que les producteurs puissent les utiliser.

Pour la carotte, la révision des stratégies fongicides a permis une baisse significative des interventions contre les maladies, allant de 30 à 67 %, même dans les productions destinées à l'entreposage. En ce qui concerne la lutte contre les insectes, le manque de méthodes éprouvées pour la lutte intégrée demeure un frein à l'adoption de pratiques alternatives. De plus, le passage du linuron (Lorox®) à la prométryne (Gesagard®) a permis une réduction de l'IRS de 46 à 95 %, mais a entraîné une hausse de l'IRE. Aucune stratégie de désherbage alternative aux herbicides n'a pu être mise en place, soulignant le besoin d'innovation dans les

équipements et technologies adaptés aux légumes-racines. En collaboration avec l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), le CIEL s'affaire présentement à documenter les pratiques de désherbage dans ces cultures pour soutenir le développement de solutions concrètes.

Enfin, l'ajout de biostimulants n'a pas encore généré de résultats concluants. Ces approches, comme l'évaluation de la performance variétale, exigent davantage de recherche et d'adaptation avant une intégration réussie aux régies. Le choix des cultivars, bien qu'il soit stratégique en gestion intégrée, se trouve limité par l'absence de réseaux d'essais variétaux dans plusieurs cultures maraîchères.

En somme, ce projet s'est appuyé sur une communication étroite entre les producteurs, leurs conseillers et l'équipe du CIEL. Ce travail de deux ans a permis une réflexion approfondie sur les pratiques courantes, en tenant compte des préoccupations réelles des producteurs



qui doivent faire face à une variété de perturbations, qu'elles soient causées par des parasites ou non. Le projet a démontré que l'accompagnement et la rétroaction constituent des composantes essentielles pour une mise en œuvre réussie de la gestion intégrée des ennemis des cultures, puisqu'elles permettent d'ajuster les pratiques de manière progressive, dans une optique d'agriculture durable.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert. Le CIEL tient à remercier l'APMQ pour son implication dans ce projet.

Les composteurs rotatifs : avantageux en production maraîchère?

Par Carl Dion Laplante, agr., Phytodata

En production maraîchère, les amas de légumes rejettés ou non vendus, parfois laissés à proximité des champs, peuvent devenir une source d'insectes et de maladies s'attaquant aux cultures. Une solution pour les entreprises maraîchères consiste à composter ces résidus végétaux à la ferme afin d'obtenir un amendement riche en carbone sans risque pour les cultures.

Parmi les différentes méthodes de compostage, les composteurs rotatifs, bien que coûteux à l'achat, nécessitent très peu de manipulation tout en maintenant efficacement la température du compost. Dans ces composteurs, le compostage se fait dans un cylindre hermétique et bien isolé. Le retourlement et l'avancement du compost sont assurés par la rotation du cylindre à une fréquence programmable. Le produit final émerge à l'autre extrémité du cylindre, prêt à être stocké avant d'être épandu sur les cultures. Cette méthode convient aux entreprises maraîchères, puisqu'elle permet de maintenir une température élevée, même en hiver, et

est bien adaptée à l'ajout de résidus en continu et en petites quantités. Puisque les légumes sont riches en eau, le cylindre étanche réduit aussi les risques environnementaux reliés à la production de lixiviat. Il nécessite moins de matière carbonée absorbante que le compostage en amas ou en ouvrage étanche.

La compagnie de recherche Phytodata a fait l'essai d'un composteur rotatif de BROME Compost de 2021 à 2023 chez un producteur d'échalotes françaises en Montérégie-Ouest. Divers mélanges de bulbes et de pelures d'échalotes, de bois et/ou de carton ont été soumis à une évaluation. Il est important de noter qu'il est interdit de composter du carton sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Dans l'ensemble, les composts produits étaient de bonne qualité, avec une valeur fertilisante comparable aux composts commerciaux (0,6 - 0,2 - 0,3). Le compost mature se révélait exempt de salmonelle,



de semence de mauvaises herbes ou de pathogène de l'échalote. Le compost fabriqué à partir de carton ne contenait aucun polluant chimique ou physique, démontrant ainsi qu'il se révèle peu dangereux pour l'environnement ou la santé.

Avant de se lancer dans un projet de compostage à la ferme, il est crucial de se renseigner sur les exigences réglementaires. En effet, certains types de compost requièrent une déclaration de conformité (DC) ou une autorisation ministérielle (AM). Heureusement, le compostage à la ferme est possible sans formalités administratives, à condition de respecter certaines conditions, notamment en ce qui concerne le type

d'intrants utilisés, le volume de matières à la ferme et la teneur en eau du compost. Plus de détails se trouvent dans le **Guide d'utilisation du composteur rotatif de BROME Compost**, disponible via Agri-Réseau ou sur le site Web de PRISME. Le projet de Code de gestion des MRF, attendu dans les prochaines années, pourrait entraîner des changements dans les conditions à respecter.

Le compostage des résidus végétaux présente plusieurs avantages pour les entreprises agricoles. Cependant, il s'agit également d'un projet qui doit être soigneusement planifié, ne serait-ce que pour éviter les complications réglementaires.



Optimiser les cultures de couverture en production maraîchère

Par Carl Dion Laplante, agr, club-conseil Datasol

Les cultures de couverture s'encrassent de plus en plus dans les pratiques courantes en production maraîchère. Les avantages d'un bon couvert végétal sont évidents, que ce soit sur la conservation des sols (surtout les terres noires), l'amélioration de la structure du sol, l'ajout de matière organique ou encore le captage des nutriments.

Comme toute (nouvelle) pratique, les cultures de couverture apportent aussi des défis. En effet, les fenêtres de semis peuvent s'avérer très courtes à l'automne et au printemps, compte tenu des autres activités sur la ferme, et les cultures de couverture ne constituent pas toujours une priorité. De plus, un excès de résidus peut entraver les semis hâtifs du printemps. Finalement, les cultures de couverture représentent une nouvelle dépense en temps et en argent; le résultat doit donc s'avérer à la hauteur!

Voici quelques conseils pour optimiser la gestion des cultures de couverture sur votre ferme :

Ciblez vos objectifs

Choisissez vos cultures de couverture en fonction des résultats escomptés. Par exemple, pour améliorer la structure du sol, privilégiez les espèces à forte production racinaire, comme les mélanges de céréales.

Y aller petit à petit

Trop souvent, on voit des producteurs « essayer » une nouvelle pratique sur de grandes superficies sans s'être préalablement familiarisés avec la pratique. Un simple incident peut alors se transformer en véritable catastrophe! Avant de l'intégrer définitivement, il est recommandé de procéder à des tests sur des surfaces réduites pendant plusieurs saisons.

Planifiez, planifiez, planifiez

- Chaque espèce présente une période idéale pour les semis et semer un couvert trop tôt ou trop tard donnera un résultat médiocre. Ainsi, pour une meilleure croissance, choisissez les espèces en fonction des dates de semis prévues (après les récoltes) plutôt que l'inverse;

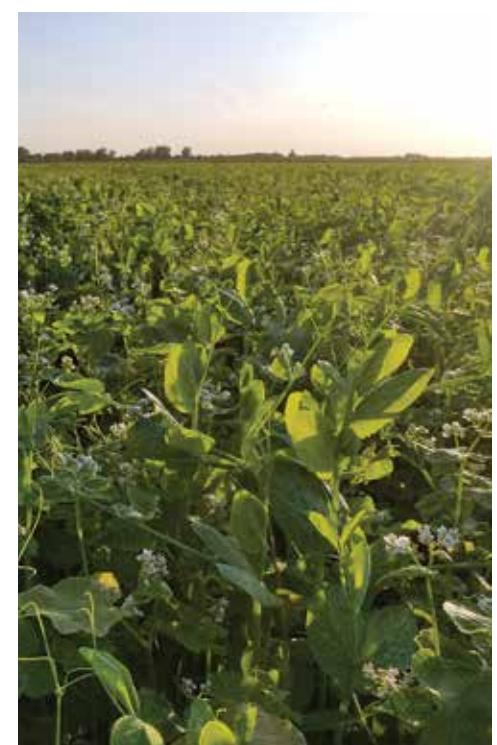
- Pour semer les cultures de couverture au bon moment, il faut avoir déjà acheté ses semences! Planifiez d'avance les mélanges et les quantités (approximatives) de semences afin de procéder aux achats avant le mois d'août;

- Les cultures de couverture doivent être intégrées dans la rotation des cultures. Pour un champ qui sera semé tôt au printemps suivant, on préférera une espèce laissant peu de résidus, comme le sarrasin ou les crucifères;

- Les cultures de couverture encore vivantes doivent être détruites et enfouies au moins 2 à 3 semaines avant le semis de la culture suivante. Lorsque vous utilisez un désherbant pour éliminer les céréales d'automne, il est crucial de leur laisser le temps nécessaire pour que le produit agisse.

S'informer et échanger

La meilleure façon de planifier ses cultures de couverture consiste à bien les connaître. On peut trouver de plus en plus de res-



sources en ligne, notamment le Guide du CRAAQ et divers documents du CETAB+. On gagnera aussi beaucoup à discuter avec ses voisins sur ce qui fonctionne (ou pas!). Chez PRISME, la formation d'une cohorte de producteurs a grandement accéléré le partage de l'expertise et a permis de bonifier un guide accessible à tous les producteurs membres.

Des producteurs maraîchers de la Montérégie mobilisés pour la santé de leurs sols!

Nadia Surdek, agronome; A. Lapointe, agronome; D. Turgeon, agronome; et E. Lacoursière, agronome - Groupe PleineTerre inc.

Pendant deux ans, 14 entreprises ont mis en place des essais de cultures de couverture (CC). En tout, 22 producteurs.trices ont pris part à des rencontres d'échange où plusieurs générations et des membres d'une même famille étaient présents. Cela a donné lieu à un éventail varié de points de vue, d'expériences et de partages. Les compétences de conseillers reconnus dans le domaine (Sylvie Thibaudeau et Carl Bérubé) ont été intégrées et mises à profit dans le secteur maraîcher. Au total, 34 sites ont été réalisés, dont 29 en 2024, faisant suite à la saison désastreuse vécue par tous en 2023. Les entreprises ont compris l'importance de faire travailler les racines en leur faveur!

Les essais ont été adaptés à chacune des entreprises, en fonction de leurs objectifs et les productions maraîchères qu'elles cultivent. Ces dernières comprenaient non seulement la pomme de terre, la rabiole, le haricot, le maïs sucré, la fraise, le brocoli, la tomate, le chou, la courge, le concombre et l'ail, mais aussi l'oignon espagnol.

Les résultats de ces deux années de projets (dont une année de conditions

climatiques « normales »), démontrent le fort potentiel d'augmenter les superficies sous CC, à court et à moyen terme, dans ce secteur. Le nombre d'entreprises utilisant les intercalaires a augmenté de 50 %. Les hausses des superficies de 2022 à 2024 sont les suivantes :

- en CC : 20,6 % pour un total de 950 ha;
- sans travail du sol : 32 %;
- avec 30 % de résidus après la destruction des CC : 24 %.

Sept fiches thématiques, tirées du projet, ont été regroupées dans un seul document. Ces fiches mettent en évidence les spécificités des différents systèmes d'implantation des cultures de couverture en production maraîchère et elles constituent un complément au « Guide des cultures de couverture en grandes cultures » du Centre de Référence en Agriculture et Agroalimentaire du Québec (CRAAQ). Elles intègrent l'expérience acquise par l'équipe maraîchère du Groupe PleineTerre, ainsi que les réflexions, les discussions et les observations de plusieurs intervenants et entreprises maraîchères. Elles contiennent également certains résultats ou liens d'essais au Québec. Ces



fiches servent de point de départ pour éviter les erreurs courantes et appuient aussi les entreprises expérimentées à diversifier les systèmes déjà en place. Pour chaque système d'implantation, les fiches détaillent les avantages des CC, les cultures maraîchères potentielles, les défis à relever, les CC appropriées, les quantités et les coûts des espèces, les observations pertinentes, les différentes méthodes de semis, les critères de succès pour le semis, la gestion pendant la saison de croissance et la fin de saison pour les CC. Il est en outre conseillé de consulter

d'abord la fiche 1, puis de sélectionner celles qui répondent à vos exigences.

En plus de Sylvie Thibaudeau et Carl Bérubé, le Groupe PleinTerre souhaite remercier Isabelle Couture, Julie Street, Mélodie Juteau, Riva Khanna et Anne Weill pour leur contribution à ce projet, qui a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert 2023-2026.

Outil disponible sur Agri-Réseau : https://www.agrireseau.net/documents/Document_115029.pdf



**Guillaume
Lesage-Landry**

Conseiller en prévention
TELUS Santé

Pour la majorité des entreprises maraîchères, le printemps marque le coup d'envoi de la course vers la haute saison, ce qui nécessite année après année l'embauche de plusieurs travailleurs pour combler les besoins momentanés. Leur entrée en poste s'inscrit dans un contexte où le travail sera intensif, dicté par les caprices de Dame Nature et suivant un calendrier bien rempli. Voici quelques conseils pour faciliter l'accueil de votre précieuse main-d'œuvre saisonnière.

Les risques pour la sécurité des travailleurs saisonniers sont amplifiés par plusieurs facteurs, notamment :

- Rythme de travail intense;
- Horaires atypiques;
- Grand nombre de jeunes travailleurs;
- Barrière linguistique avec les travailleurs étrangers temporaires;
- Lieux de travail en extérieur ou éloignés

La course aux nouvelles embauches est lancée!

des secours en cas d'urgence;

- Perturbation des tâches en raison des vacances ou aux départs inattendus.

Les employeurs doivent anticiper les dangers et mettre en place un **programme d'accueil** exhaustif, qui comprend les politiques SST, les pratiques sécuritaires et la désignation des responsables d'intégration pour garantir la santé et la sécurité du personnel.

La communication écrite s'avère essentielle pour formaliser les procédures et assurer une transmission claire et uniforme des consignes de sécurité. Adaptez le discours en fonction des différents profils de travailleurs, tels que les jeunes ou les travailleurs étrangers, pour garantir une compréhension optimale.

La **supervision continue** des travailleurs est primordiale pour détecter tout écart aux règles de sécurité et offrir un soutien personnalisé si nécessaire. Prévoyez les périodes où la supervision sera plus exigeante en raison des vacances des gestionnaires et établissez un transfert bien défini du devoir d'autorité afin de maintenir un environnement de travail sécuritaire et efficace.

En résumé, la préparation proactive, la communication claire, la formation adéquate et la surveillance constante constituent des éléments clés pour réduire les risques, augmenter la productivité et offrir des conditions de travail optimales.

Tout le monde y gagne!

Cultivez la sécurité avec TELUS Santé

Que vous soyez déjà membre de notre mutuelle de prévention ou que vous souhaitiez explorer comment optimiser la SST dans votre exploitation, TELUS Santé est là pour vous accompagner. Nos conseillers, experts en santé et sécurité du travail et sensibles aux enjeux spécifiques du secteur maraîcher, peuvent vous aider à élaborer et mettre en place des stratégies SST adaptées à votre réalité. Leur approche tient compte des défis uniques auxquels font face les producteurs maraîchers, tout en s'appuyant sur une solide expertise en prévention des risques professionnels.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir comment nous pouvons vous aider à cultiver un environnement de travail plus sûr et plus productif tout au long de votre saison.

www.telussante.com/SSTHorticulture

Travailleurs étrangers temporaires : Gérez efficacement

Dans la continuité de vos efforts pour assurer la santé et la sécurité de vos travailleurs saisonniers, il est essentiel de bien comprendre les procédures en cas d'accident de travail, particulièrement pour les travailleurs étrangers temporaires. Pour vous accompagner dans cette démarche, nos experts ont créé une capsule vidéo explicative qui répond aux questions les plus fréquemment posées.



Note : Cette capsule est fournie à titre informatif et ne constitue pas un avis juridique.

 **TELUS^{MD} Santé**



telussante.com/ssthorticulture

Mutuelle de prévention Horticulture.



50 % de rabais sur les services d'impartition en prévention.



+60 formations SST en ligne incluses dans vos services.

400

Entreprises forment cette mutuelle de prévention.

67M\$

En retour à ses membres depuis sa création.



50%

Économie cible* sur la cotisation CNESST.



*En vertu de l'indice long terme de la mutuelle de prévention.

telussante.com/ssthorticulture



BONO

Distributeur de saveurs

514-381-8679 www.gaetanbono.com  @fruitsetlegumesbono



**Maraîchers et maraîchères:
prenez les devants
des risques
auxquels vous
faites face**



Spécialistes en
gestion de
risques agricoles

1 888 527-3281
lareau.ca



Lareau
courtiers d'assurances



La production maraîchère sur seigle, un point tournant pour l'industrie dans un contexte de changements climatiques

Carl Bélec, M.Sc, Centre de recherche et de développement de St-Jean-sur-Richelieu, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Julie Street, agronome, Club Dura-Sol Drummond inc.

La recherche a démontré que la production maraîchère sur seigle roulé¹ contribuait à lutter contre les maladies, les insectes ravageurs et les mauvaises herbes. Cependant, les bénéfices de cette pratique pour l'industrie vont bien au-delà de l'aspect lié à la phytoprotection. En effet, en plus des bénéfices qu'apportent les cultures de couverture, cette pratique culturale offre également à l'industrie la capacité de faire face avec résilience aux changements climatiques.

Des producteurs se regroupent pour adopter la pratique culturelle

L'implantation du paillis de seigle roulé en production maraîchère a connu un essor remarquable dans le Centre-du-Québec en 2022 grâce à la création d'une cohorte regroupant une dizaine de producteurs. L'objectif initial était de mettre cette technique à l'épreuve sur le terrain, de partager les observations et de raffiner les pratiques de manière collaborative. Depuis, l'intérêt n'a cessé de croître. En effet, de nouveaux producteurs ont rejoint la cohorte, enrichissant ainsi les échanges et les apprentissages collectifs. Bien que le finan-

cement du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation (MAPAQ) soit arrivé à terme, le codéveloppement se poursuit, porté par l'engagement des producteurs et par leur volonté d'innover pour améliorer la santé des sols et la résilience des cultures.

Témoignages éloquents de producteurs agricoles

« Les bénéfices de produire sur paillis de seigle sont bien réels, mais ils s'observent sur le long terme. J'ai pu voir l'évolution et les effets de cette technique sur mes sols, mes haricots et mes citrouilles. Pour moi, le paillis de seigle roulé, c'est moins d'interventions, plus d'équilibre et un sol vivant. » — **Mélanie Brouillard, Ferme Bordelo inc., Saint-David.**

« J'ai débuté à petite échelle en 2022 avec la culture des courges et des citrouilles. Comme pour toute nouvelle production, une période d'adaptation est nécessaire, parfois sur plusieurs années. Mais en 2024, le rendement et la qualité irréprochable de mes fruits m'ont confirmé que l'effort en valait le coup. Il me reste maintenant à peaufiner la technique pour le haricot frais et le maïs sucré, afin d'optimiser leur pro-



diction. » — **Jean Bourque, Ferme des Ormes, Pierreville.**

« Lorsque j'ai commencé à utiliser la technique du paillis de seigle roulé dans le maïs sucré, c'était avec la conviction que la santé des sols serait essentielle pour affronter les défis climatiques, qu'il s'agisse de sécheresses ou d'excès de pluie. Après plusieurs saisons d'essais, les résultats sont là : un rendement stable année après année et un sol plus résilient. » — **Clovis Courchesne, Ferme JMDC Inc., Pierreville.**

« En 2023, avec les pluies importantes reçues, nos meilleurs rendements dans l'oignon ont été obtenus dans les champs qui avaient été semés sur seigle d'automne. Delfland, qui avait commencé avec deux acres d'oignons semés sur seigle, prévoit passer à 100 acres d'oignons sur seigle en 2025. On le fait pour rendre nos sols

organiques résilients et nous assurer d'un rendement constant, peu importe les aléas climatiques, mais aussi pour arrêter de perdre du sol qui s'envole lors des grands vents de mai. » — **Guillaume Cloutier, agr., Ferme Delfland, Napierville.**

Activités de mobilisation pour préparer vos semis de seigle cet automne

Un projet collaboratif se mettra en branle cet été sous l'égide du Centre d'innovation les Jardins durables². Il aura pour objectif de tout mettre en œuvre afin de favoriser l'adoption de cette pratique à l'échelle du territoire.

On vous invite à rester à l'affût et si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire aux adresses suivantes :
carl.belec@agr.gc.ca ou
julie.street@durasol.qc.ca.

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=NFzNvy0ULD8>

² <https://agrobonsens.com/jardinsdurables/>

TESSIER
FABRICANT DE SERRES
DEPUIS 1979

SERRES INDIVIDUELLES | SERRES JUMELÉES | GRANDS TUNNELS MARAÎCHERS

CONTACTEZ-NOUS !
1 - 888-797-3616

[CULTIVEZTESSIER.COM](#)

Plomberie Joseph Inc.
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • GAZ NATUREL

Tél: (514) 955-0191
adifino@hotmail.com

Angelo Di Fino
Ottavio Beccarelli

R.B.Q 8260-3911-52

GROUPE

PENTAGONE
EXPERTS EN SOLUTIONS DE TOITURES

Le système hybride qui combine aéroponie, hydroponie et culture en pleine terre!

GardenSoxx®

Cultiver n'importe où, plus facilement que jamais!

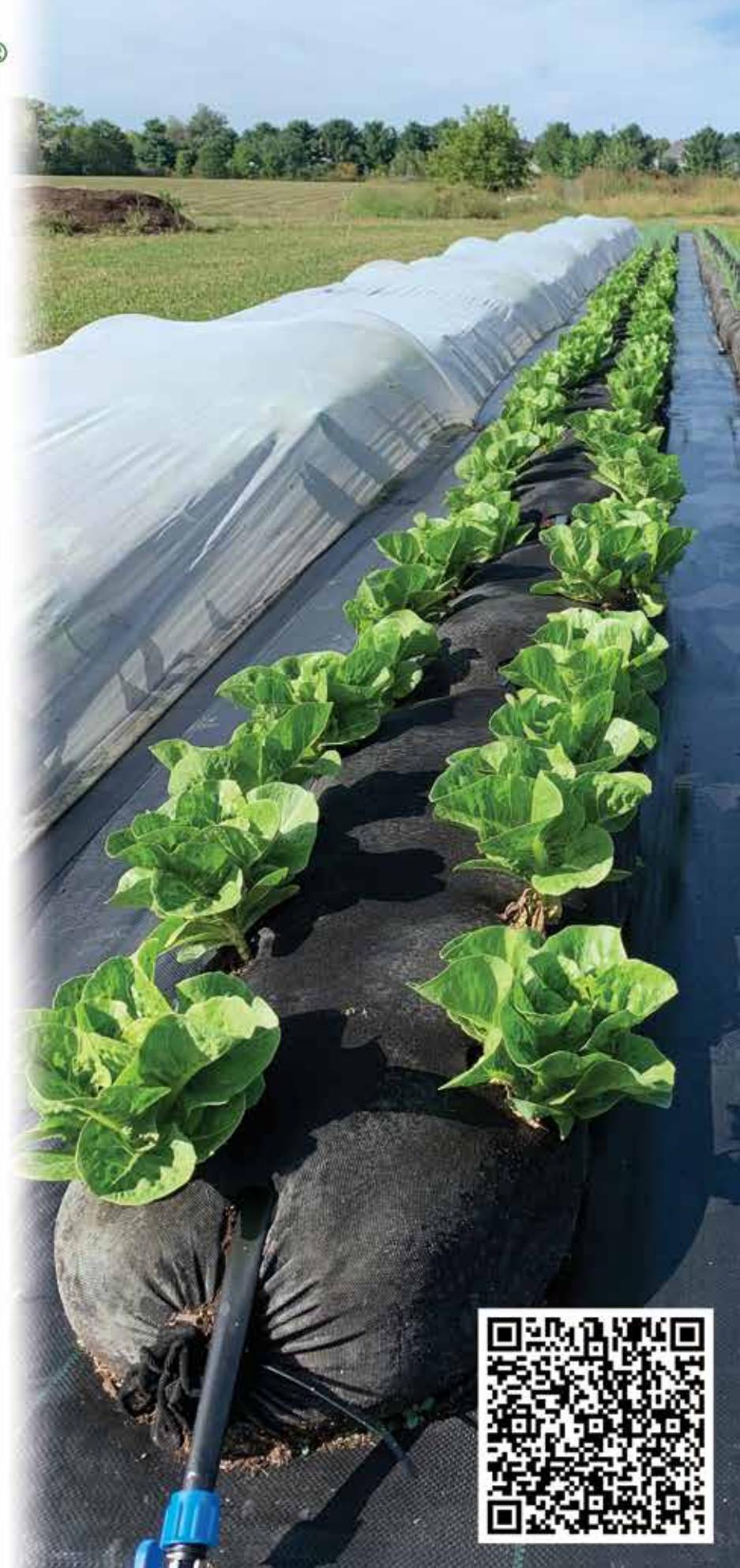
GardenSoxx® offre une polyvalence et une facilité d'utilisation parfaites pour les maraîchers, aussi bien en champ qu'en serre.

GardenSoxx® vous offre les avantages suivants:

- Optimisation du cycle des nutriments.
- Empêche les mauvaises herbes de pousser.
- Le tissu de maille ultra durable assure une aération, une température, et un drainage optimal pour un système racinaire plus sain et des cultures plus productives.
- Un système goutte-à-goutte intégré permet d'optimiser l'irrigation de votre culture.
- Réutilisable pour plusieurs cultures.
- Permet aux producteurs d'avoir une longueur d'avance sur leur saison avant le dégel du sol.



Le EZ-Filler Pro™, disponible comme attache BCS et PTO, facilite la mise-en-place d'une production en GardenSoxx® rapide et efficace, sans nécessiter une main d'oeuvre supplémentaire.



www.GardenSoxx.com | 1-844-474-7699 | contact@gardensoxx.com

Nouveautés phytoprotection

Nouveaux usages approuvés pour les fruits et légumes¹ mars 2025

Cultures visées	Nom commercial (matière active)	Ravageur
Insecticide		
Raisin	Appât pour fourmis et insectes SCORPIO (Spinosad)	Noctuelle des arbres fruitiers
Sous-groupe oignons 3-07A (Coragen MaX (Chlorantraniliprole)	Ver-gris, teigne du poireau, mineuse des feuilles: <i>Liriomyza sativae</i> , <i>Liriomyza trifolii</i>
Cerise	Delegate Insecticide (Spinetoram)	Noctuelle des cerises

¹ Toujours consulter l'étiquette avant utilisation.

UNE PLUS BELLE RÉCOLTE? **OIGNON-DONC, C'EST FACILE!**



**Comprendre la brûlure
stemphylienne dans
les oignons**

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Miravis®, le symbole de l'alliance, le symbole du but et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta. © 2025 Syngenta.






NORSECO


R&D

EXPERTISE

SELECTION

SEMENCES MARAÎCHÈRES







Représentants

Rive Nord de Montréal Isabelle Dubé, Agr. isabelle.dube@norseco.com 514 295-7202	Centre et Est du Québec Yves Thibault, Agr. yves.thibault@norseco.com 418 660-1498	Montérégie Est et Provinces Maritimes Marie-Pierre Grimard, P. Tech marie-pierre.grimard@norseco.com 450 261-7468	Ontario Warren Peacock warren.peacock@norseco.com 519 427-7239
Centre et Est du Québec Stéphanie Gosselin, Agr. stephanie.gosselin@norseco.com 418 254-1469	Agriculture biologique et de petites surfaces Katherine Jovet, Agr. katherine.jovet@norseco.com 514 386-0277	Montérégie Ouest Marie-Hélène Monchamp marie-helene.monchamp@norseco.com 514 968-2906	MB, SK, AB et C.-B Ben Yurkiw ben.yurkiw@norseco.com 604 354-1830

Service client
commande@norseco.com

514 332-2275 | S.F. 800 561-9693
450 682-4959

2914 boul. Curé-Laberge
Laval (Québec) H7P 5R9

Fiers de nos racines depuis 1928


[norseco_officiel](#)

norseco.com

La communauté de pratique COPTEau : un levier pour améliorer la gestion des eaux de lavage en horticulture

Roger Reixach-Vilà, M.Sc., Chercheur (CIEL)

La COPTEau (Communauté de pratique pour le traitement des eaux de lavage des fruits et légumes) est une initiative collaborative née du besoin d'accroître l'offre de services-conseils pour les entreprises horticoles en matière de gestion durable des eaux usées, en particulier celles générées par les opérations de lavage des fruits et légumes.

La COPTEau rassemble des professionnels aux expertises complémentaires : conseillers agricoles (agronomes, ingénieurs), chercheurs, associations de producteurs, ainsi que des représentants ministériels. Ensemble, nous partageons nos expériences, documentons les bonnes pratiques et collaborons au développement de solutions concrètes, efficaces et adaptées aux réalités du terrain.

Lancée à l'automne dernier, cette communauté se veut un espace dynamique, regroupant aujourd'hui une trentaine de membres actifs. Ceux-ci participent activement à des rencontres virtuelles et à des ateliers thématiques portant sur les enjeux liés à la gestion des eaux de lavage. Cette structure favorise une circulation



fluide de l'information, le partage des problématiques rencontrées, ainsi que la mise en commun des ressources et des expertises.

Les discussions et travaux de la communauté s'articulent autour de trois grandes problématiques interdépendantes : la caractérisation des eaux de lavage et des infrastructures associées (notamment les salles de lavage), la compréhension et l'application de la réglementation en vigueur, ainsi que l'évaluation des technologies de traitement existantes et l'exploration des innovations émergentes dans ce domaine.

Au fil de son développement, la communauté COPTEau bénéfice du soutien financier du Programme de services-conseils du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Cette contribution permet de structurer les activités, d'animer les échanges entre les membres et d'organiser des activités destinées aux producteurs et aux conseillers.

Au-delà de la quête de solutions, COPTEau contribue à sensibiliser le secteur horticole à l'importance d'une gestion responsable de l'eau. La communauté s'emploie également à faire reconnaître

les particularités des contextes horticoles dans l'élaboration et l'adaptation des politiques publiques.

En somme, COPTEau représente un exemple de collaboration intersectorielle, où le partage des connaissances et l'engagement collectif permettent de surmonter conjointement des défis environnementaux et réglementaires majeurs.



LE FONGICIDE QUI EN OFFRE TOUJOURS PLUS.

Une maîtrise à large spectre des maladies qui dure et qui dure.

Vous déployez de grands efforts pour protéger vos pommes. Merivon^{MD} en fait autant. Ce fongicide de pointe contribue à maximiser vos rendements grâce à sa maîtrise à large spectre des maladies et à ses deux modes d'action. Mais il y a plus encore. Merivon procure également des avantages exclusifs pour la santé des plantes¹ et une activité résiduelle prolongée. Merivon a été conçu pour en faire toujours plus, tout comme vous. Visitez agsolutions.ca/horticulture pour en découvrir plus.

¹ Les avantages pour la santé des plantes font référence aux produits qui contiennent l'ingrédient actif pyraclostrobine.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions et MERIVON sont des marques déposées de BASF, toutes ces marques sont utilisées sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc. © 2025 BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

Merivon^{MD}
Fongicide

BASF
We create chemistry



UNIVERCO

GAMME COMPLÈTE

DE RÉCOLTEUSES À LÉGUMES RACINES



G-FORCE - 2 rangs

GAMME COMPLÈTE

DE RÉCOLTEUSES POUR TOUS TYPES D'OIGNONS



G4-PRO

La récolteuse 1 rang la plus performante sur le marché



MINI-VEG

Entrée de gamme



MAC II & III

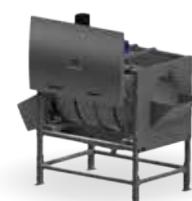
Série automotrice

GAMME COMPLÈTE

D'ÉQUIPEMENT DE LAVAGE ET DE MANUTENTION



Trémies de réception
À sec ou dans l'eau



Laveuses à baril
À sec ou dans l'eau



Convoyeurs en tous genres

LE PULVÉRISATEUR **LE PLUS PRÉCIS** DE L'INDUSTRIE

 **ecorobotix**



**7 Km/h Opérable
24h/24**

Jusqu'à **90%**
de réduction de
produits phytosanitaires

90%
de réduction
de dérive

Équipements horticoles
www.univerco.com | 1 800 663-8423



 **UNIVERCO**

713, Montée Douglas, Napierville (Québec) J0J 1L0
Tél. : 450 245-7152 • info@univerco.net